



16.11.2023 – 09:00 Uhr

Paquet agricole: réallocation regrettable des paiements directs et programme d'économies pour 2024 au détriment du bien-être animal

Bâle (ots) -

Dans le passé, la contribution des exploitations agricoles aux programmes de bien-être animal de la Confédération a été supérieure aux prévisions. La Confédération réduit désormais les contributions à la biodiversité et au bien-être animal en 2024. La Protection Suisse des Animaux PSA regrette cette décision et demande à la Confédération de revenir sur cette mesure incompréhensible.

Le 1er novembre 2023, le Conseil fédéral a adopté le train d'ordonnances agricole 2023. La majorité des nouvelles dispositions entreront en vigueur le 1er janvier 2024. Il a notamment été décidé une diminution de 15 millions de francs versés en paiements directs aux systèmes de stabulation particulièrement respectueux des animaux (SST) à partir de 2024. Pour les bovins, par exemple, la contribution SST passe de 90 à 75 francs par unité de gros bétail (UGB) par an. Non seulement les stabulations libres pour les bovins sont concernées, mais celles des porcs, des volailles, des lapins, des moutons, des chèvres et des chevaux. La baisse se situe entre 15 et 20 pour cent dans toutes les catégories.

Préjudiciable pour les animaux, frustrant pour les agriculteurs

Le bien-être des animaux dans l'agriculture est une préoccupation majeure de la Protection Suisse des Animaux PSA. Les bâtiments respectueux des animaux constituent l'épine dorsale et une base importante pour d'autres mesures telles que l'élevage en plein air ou la contribution à la mise au pâturage. Malheureusement, les stabulations libres ne sont pas encore la norme dans l'agriculture suisse. Les étables à stabulation entravée sont très répandues et leur construction se poursuit. Non seulement les animaux concernés auront à souffrir de la réduction des contributions pour les systèmes de stabulation particulièrement respectueux des animaux (SST), mais cela est également frustrant pour les paysannes et les paysans qui s'engagent en faveur d'un plus grand bien-être animal dans leur travail quotidien.

Coupes supplémentaires pour les vaches

Mais la réduction s'inscrit dans une certaine logique: dans un premier temps, on encourage le bien-être animal par des contributions incitatives - et une fois celles-ci établies, elles sont réduites ou supprimées. La PSA regrette également que les contributions pour une "durée de vie" plus longue des vaches soient également réduites de 18 millions de francs. La durée de vie des vaches est un excellent indicateur de la durabilité de la production laitière en matière de bien-être animal, de santé animale et de climat. Aujourd'hui, les vaches finissent trop souvent à l'abattoir après un ou deux vêlages pour cause d'infertilité.

Les systèmes de stabulation particulièrement respectueux des animaux (SST) sont considérés comme des systèmes de détention multizones entièrement ou partiellement couverts

- dans lesquels les animaux sont détenus en groupes sans immobilisation;
- dans lesquels les animaux ont des possibilités de repos, de mobilité et d'occupation adaptées à leur comportement naturel et
- qui bénéficient d'une lumière naturelle d'au moins 15 lux (un éclairage plus faible est autorisé dans les aires de repos et de retrait, y compris les couveuses).

Contact:

Simon Hubacher
Protection Suisse des Animaux PSA
Responsable du service de presse
Mobile +41 76 531 52 80
media@tierschutz.com

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100019041/100913465> abgerufen werden.